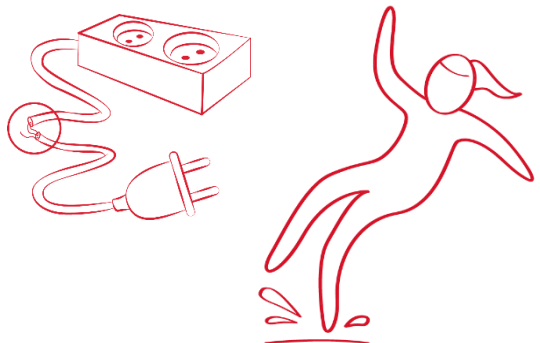
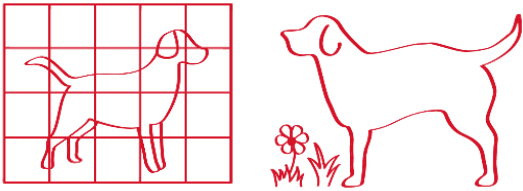
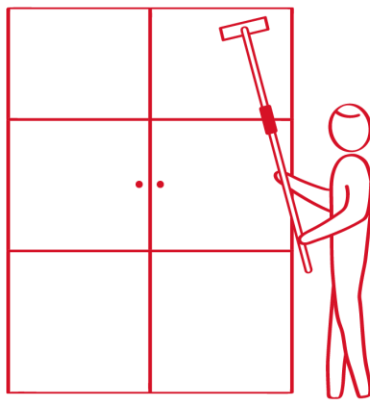


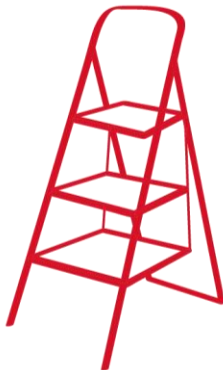


Organisation de l'accueil

Pendant l'accueil, vous ne devez pas uniquement partager les instructions importantes et vos attentes concernant les tâches domestiques avec votre aide-ménager.e, vous devez aussi aborder quelques éléments de sécurité. Il est en effet essentiel de fournir à votre aide-ménager.e des instructions claires concernant les mesures de sécurité dans votre maison. **Faites une visite guidée et signalez les dangers potentiels.** La liste de contrôle ci-dessous vous aidera à organiser cet accueil.

Danger/Risque	Commentaire
Je fais une visite guidée et je signale les dangers potentiels tels que les sols glissants, les tapis mal fixés, les risques de choc, les prises dangereuses, les fils électriques qui traînent,... ✓ Les prises électriques non sécurisées ne doivent pas être utilisées. ✓ Les différents appareils électriques à utiliser sont en bon état.	
Travailler sur un escalier : ✓ Avant que la prestation de l'aide-ménager.e ne commence, tous les escaliers sont dégagés d'obstacles et il n'y a pas de revêtements lâches. ✓ L'escalier est équipé d'une rampe ou d'un autre moyen d'appui. ✓ Le hall d'escalier (également vers la cave/le grenier) est bien éclairé.	
L'emplacement du matériel de premiers secours est connu et accessible. ✓ Contient des pansements, de la pommade pour les brûlures, des produits désinfectants,...	

Danger/Risque	Commentaire
Il y a un détecteur de fumée présent à chaque étage. ✓ Il doit y avoir un détecteur de fumée par étage. Cependant, si la superficie de l'étage est supérieure à 80 m², vous devez installer deux détecteurs de fumée.	
La présence d'animaux domestiques ne constitue pas un danger supplémentaire pour l'aide-ménager.e. Les animaux domestiques ont été isolés avant la prestation.	
Tout le monde a droit à un lieu de travail sain dans un environnement sans fumée. Le tabagisme passif est nocif pour la santé de l'aide-ménager.e. ✗ Ne pas fumer à l'intérieur lorsque l'aide-ménager.e est présent.e. ✗ Ne pas fumer dans la maison/les pièces où l'aide-ménager.e travaillera, et ce au moins 2 heures avant le début de la prestation. ✓ Aérer la maison avant le début de la prestation. ✓ Permettre la ventilation de la maison pendant la prestation.	
Les fenêtres à nettoyer (à l'intérieur et à l'extérieur) peuvent-elles être atteintes en toute sécurité avec un matériel de travail télescopique et sans l'utilisation d'un escabeau : ✗ L'utilisation d'un escabeau n'est pas autorisée pour le nettoyage des fenêtres. ✓ Les fenêtres du rez-de-chaussée (et aux étages) sont nettoyées uniquement à l'aide d'un équipement de travail télescopique. ✓ L'extérieur des fenêtres situées à l'étage ne sont nettoyées que si l'extérieur des fenêtres sont accessibles (jusqu'aux extrémités de la fenêtre) par l'intérieur de la maison, les deux pieds restant au sol (le rebord de la fenêtre n'est pas un sol).	

Danger/Risque	Commentaire
Tous les manches de balai sont télescopiques ou mesurent au moins 150 cm de long. ✓ Un manche télescopique peut permettre un nettoyage plus efficace et plus sûr, avec moins de charge physique et un meilleur accès aux zones difficilement accessibles. Les manches télescopiques sont souvent compatibles avec différents accessoires de nettoyage tels que des brosses, des serpillières ou des raclettes pour vitres.	
Il y a un escabeau sécurisé : ✓ Maximum 3 marches ; ✓ Stable et sans défaut ; ✓ Avec un revêtement antidérapant ; ✓ Avec une rampe. ✓ On préfère l'utilisation d'équipement de travail télescopique ; ✗ Un escabeau ne peut pas être utilisé pour le nettoyage des vitres.	
Les produits de nettoyage sont dans leur emballage d'origine avec une étiquette originale. ✓ Permettez à l'aide-ménagère de ventiler régulièrement la maison.	
Il n'y a pas de produit avec les symboles suivants :  GHS06  GHS05  GHS08  GHS03  GHS01	✓ Consultez la liste des produits autorisés et interdits.
Il n'y a pas de formation de moisissure dans les espaces que l'aide-ménagère doit fréquenter.	✗ Le nettoyage n'est pas autorisé dans les espaces où il y a de la moisissure.

Danger/Risque	Commentaire
✓ Il n'y a pas de meubles devant être déplacés par l'aide-ménager.e pendant le nettoyage, pesant plus de 10 kg. Lorsque des meubles pesant plus de 10 kg doivent être déplacés, l'aide-ménager.e n'est autorisé.e à le faire qu'en les glissant (sans les soulever).	
L'aide-ménager.e travaille régulièrement seule, c'est pourquoi il est important de convenir de bonnes pratiques concernant l'accès à la maison et les personnes de contact. ✓ Entendez-vous sur la façon dont l'aide-ménager.e peut accéder à la maison (est-ce que le client sera présent, une clé sera-t-elle fournie ou cela sera-t-il organisé d'une autre manière ?). ✓ Informez l'aide-ménager.e de la personne à contacter en cas de problème urgent.	
Il y a des gants (jetables) à disposition pour l'aide-ménager.e. ✓ Le port de gants évite le contact direct entre les produits de nettoyage autorisés et la peau, réduisant ainsi le risque d'irritations et de réactions allergiques. ✓ De plus, les gants constituent une barrière entre les mains et les surfaces nettoyées, aidant ainsi à prévenir la propagation de bactéries, de virus et d'autres agents pathogènes.	
Chaussures de sécurité et vêtements de travail. ✓ L'aide-ménager.e doit porter des chaussures de sécurité et des vêtements de travail pendant la prestation. ✓ N'hésitez pas à aborder ce sujet avec l'aide-ménager.e en cas de non-port de l'équipement. Si nécessaire, veuillez en informer le JobCenter.	